

## Message de la Présidence du GTCNL Nutrition

J'ai le plaisir de vous présenter la nouvelle version du projet de Termes de référence pour l'élaboration des Directives volontaires du CSA sur les Systèmes alimentaires et la Nutrition. Ce document est le résultat de l'intégration des commentaires fournis lors de la dernière réunion du GTCNL du 30 avril ainsi que des commentaires écrits soumis à la suite de cette réunion.

La Présidence du GTCNL ainsi que le Secrétariat du CSA et les membres de l'Equipe de soutien technique ont examiné tous les commentaires reçus. Les nouveaux changements sont incorporés d'une manière qui conserve la nature des TdR et laisse suffisamment de possibilités et d'espace au GTCNL pour réfléchir adéquatement aux questions techniques liées à la phase de convergence des politiques qui suivra l'adoption par la CSA 45.

Conformément aux discussions tenues lors de la dernière réunion du Groupe de travail, j'ai demandé au Secrétariat que les suggestions qui ne figuraient pas dans les Termes de référence soient incorporées dans les *éléments non documentaires* qui seront lancés après la réunion du GTCNL du 14 juin. Comme convenu, cela représentera un document de travail qui inclura des suggestions sur des questions et des sujets qui pourraient être discutés pendant la phase de convergence des politiques et éventuellement abordés dans le document des Directives volontaires.

En ce qui concerne le niveau de détails inclus dans ces Termes de référence, je voudrais souligner que, par rapport aux Termes de référence approuvés pour les précédents produits politiques du CSA, ce niveau a été considérablement augmenté dans le but de fournir des conseils concrets aux parties prenantes du CSA dans les phases ultérieures du processus de convergence des politiques.

Suite aux demandes reçues, l'estimation budgétaire a été révisée en intégrant les coûts du personnel et des ressources techniques.

Je vous transmets également sous la forme d'un document séparé – cf.: CFS OEWG-Nutrition/2018/06/14/01, les "Directives internationales pertinentes ainsi que les documents techniques" concernant les Systèmes alimentaires et la Nutrition. Comme cela a été expliqué lors de notre dernière réunion, de telles Directives sont destinées à mieux informer le processus de convergence des politiques du CSA. Ma proposition, soutenue par l'Equipe de soutien technique (TTT), est d'avoir un document évolutif et vivant, qui sera mis à jour régulièrement en fonction de vos commentaires pertinents. Ce document sera disponible dans l'espace de travail du CSA consacré à la Nutrition.

Une fois de plus, je voudrais remercier chaleureusement les membres de l'Equipe de soutien technique pour leur travail acharné en appui du Secrétariat du CSA dans cet exercice exigeant. Le projet de Termes de référence ci-dessous a reçu l'approbation unanime de l'Equipe de soutien technique.



## Groupe de travail à composition non limitée sur la Nutrition

Projet de Termes de référence - CFS OEWG-NUTRITION/2018/03/28/01\_Rev.2

Je voudrais également exprimer ma gratitude pour l'engagement continu et fort dont ont fait preuve jusqu'à présent les membres du GTCNL dans toutes les étapes de ce processus. C'est très prometteur compte tenu du processus difficile qui nous attend.

Le but de notre discussion du 14 juin est de finaliser et d'approuver le document qui sera présenté pour approbation à la session de la CSA 45 en octobre prochain. Afin de faciliter la discussion du GTCNL, les points suivants sont suggérés:

- a) Y a-t-il des suggestions pour améliorer le projet de Termes de référence?
- b) Y a-t-il d'autres suggestions concernant l'estimation budgétaire?
- c) Comment traiter au mieux le non-document vivant qui inclura des suggestions sur des questions et des thématiques qui pourraient être discutées pendant la phase de convergence des politiques et éventuellement abordées dans les Directives volontaires?
- d) Quelles sont vos commentaires et contributions concernant le document sur les Directives internationales pertinentes? Avons nous oublié quelque chose ?

Khaled El-Taweel  
*Président GTCNL Nutrition*

## Projet de Termes de référence pour la préparation des Directives volontaires du CSA sur les Systèmes alimentaires et la Nutrition

### I. Stratégie du CSA sur la Nutrition

1. En 2016, le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) a adopté une stratégie concernant son engagement à faire progresser la Nutrition<sup>1</sup>. Le CSA reconnaît la nécessité d'une approche holistique, interdisciplinaire et inclusive de la Nutrition qui relie tous les secteurs pertinents - en particulier l'alimentation, l'agriculture et la santé - conformément à la réalisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale.
2. La vision du CSA pour promouvoir la Nutrition est « *un monde sans malnutrition sous toutes ses formes, dans lequel tous les individus à tous les stades de la vie et à tout moment ont accès à une alimentation adéquate et bénéficient d'une alimentation diversifiée, équilibrée et saine pour une vie saine et active.* ».
3. La stratégie est axée sur la malnutrition sous toutes ses formes, y compris la dénutrition, les carences en micronutriments, le surpoids et l'obésité, ses causes et ses conséquences multidimensionnelles. La malnutrition sous une ou plusieurs formes affecte tous les pays et nécessite des approches intégrées qui traitent une multiplicité de fardeaux et qui ciblent leurs causes dans l'ensemble du système alimentaire.
4. La stratégie indique que le travail du CSA devra permettre d'identifier les changements politiques nécessaires pour remodeler les Systèmes alimentaires afin d'améliorer la Nutrition et de permettre une alimentation saine. L'objectif est de s'attaquer aux principales causes de la vulnérabilité vis-à-vis de toutes les formes de malnutrition dans différents types de Systèmes alimentaires, tant dans les zones rurales qu'urbaines, en accordant une attention particulière aux plus pauvres et aux plus vulnérables sur le plan nutritionnel.
5. Lors de sa 44e session en octobre 2017, le CSA a « *mandaté le GTCNL Nutrition, dans le cadre de la Décennie d'action de la Nutrition (2016-2025), conformément au Programme de travail pluriannuel (PTPA) 2018-2019, en utilisant des ressources volontaires et en redéfinissant les priorités existantes, en vue de définir les Termes de référence pour le processus de convergence des politiques conduisant à des Directives volontaires pour les Systèmes alimentaires et la Nutrition, termes qui seront présentées pour approbation à la Plénière de la CSA 45. Ces termes seront informées par le rapport du Groupe d'experts*

---

<sup>1</sup> CFS 2016/43/9 - <http://www.fao.org/3/a-mr186e.pdf>

*de haut niveau (HLPE) sur la Nutrition et les Systèmes alimentaires et tireront parti des résultats des activités intersessions du CSA 2016-2017 et des discussions sur la Nutrition tenues lors de la CSA 44 »<sup>2</sup>.*

6. La Plénière du CSA a également *“recommandé que la convergence politique subséquente du CSA sur la Nutrition soit étayée par des données probantes et scientifiques fournies dans le rapport du HLPE ”*<sup>3</sup>.

## **II. Objectifs et but de la convergence des politiques du CSA**

7. Les Directives volontaires sur les Systèmes alimentaires et la Nutrition se veulent un document de référence destiné principalement aux gouvernements, ainsi qu'à leurs partenaires et autres parties prenantes, à propos des politiques, investissements et arrangements institutionnels nécessaires pour s'attaquer aux principales causes de la malnutrition dans tous les pays, sous toutes ses formes, afin de parvenir à la réalisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale et la réalisation de l'Objectif de développement durable N°2.

8. Le but est de présenter un ensemble de directives qui contribueront à améliorer les Systèmes alimentaires en vue de garantir que les régimes alimentaires nécessaires à une Nutrition optimale soient disponibles, abordables, acceptables, sûrs et d'une quantité et d'une qualité adéquates conformes aux croyances, cultures et traditions des individus <sup>4</sup>.

9. Les Directives volontaires suivront une approche globale et systémique en vue de contrer la fragmentation politique existante entre les secteurs de l'alimentation et de la santé, tout en abordant les défis liés aux moyens de subsistance et à la durabilité. Les politiques qui visent à promouvoir des régimes alimentaires sains et durables devront également viser à améliorer les moyens de subsistance des segments les plus vulnérables de la population et à assurer la durabilité environnementale de la production alimentaire ainsi que la protection de la biodiversité <sup>5</sup>.

10. Les recommandations politiques viseront à contribuer à rendre les Systèmes alimentaires sensibles à la Nutrition et à promouvoir la sécurité d'accès à des régimes alimentaires sûrs, diversifiés et de haute qualité pour tous. À cet égard, il est essentiel d'explorer les orientations et voies possibles vers des Systèmes alimentaires plus durables et d'identifier les domaines dans lesquels les gouvernements et autres acteurs peuvent intervenir en vue d'améliorer les régimes alimentaires et les résultats nutritionnels.

---

<sup>2</sup> CSA 44 Rapport final, paragraphe 19.c - <http://www.fao.org/3/a-mv030e.pdf>

<sup>3</sup> CSA 44 Rapport final, paragraphe 15.b - <http://www.fao.org/3/a-mv030e.pdf>

<sup>4</sup> FAO/OMS. 2014. CIN 2, Déclaration de Rome sur la Nutrition. Paragraphe 5.b. <http://www.fao.org/3/a-ml542e.pdf>

<sup>5</sup> Une attention particulière sera apportée aux recommandations 8 à 16 du Cadre d'action de la CIN 2 sur les Systèmes alimentaires durables pour promouvoir des régimes alimentaires sains. <http://www.fao.org/3/a-mm215e.pdf>

11. Ils ont pour but de présenter un ensemble de recommandations d'envergure mondiale qui guideront les décideurs et les parties prenantes concernées dans la conception de politiques et de programmes spécifiques au contexte. En outre, il est primordial d'offrir aux décideurs au niveau national et infranational des outils pour analyser les Systèmes alimentaires dans lesquels ils opèrent. Cet exercice sera développé en tenant compte de la diversité des pays, des différentes typologies de Systèmes alimentaires ainsi que des nombreux facteurs endogènes et exogènes qui ont un impact sur leur fonctionnalité.

12. Le travail du CSA permettra également de mettre l'accent sur les personnes les plus vulnérables à la malnutrition sous toutes ses formes, notamment celles qui ont des besoins nutritionnels accrus et celles qui ont un contrôle limité sur leur choix de régime alimentaire. Cela implique de porter une attention particulière aux jeunes enfants et aux enfants en âge scolaire, aux adolescentes, aux femmes enceintes et allaitantes, aux personnes âgées, aux «*peuples autochtones et aux communautés locales ainsi qu'aux petits exploitants*»<sup>6</sup> ou encore aux populations précaires en zones rurales et urbaines et en tenant également compte des différents types de Systèmes alimentaires dans lesquels ces populations vivent.

13. Une attention particulière sera consacrée à " *la promotion de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes et des jeunes filles dans le respect de leurs droits* " <sup>7</sup> tout en considérant l'importance de « *créer les conditions d'un engagement fort des femmes dans la mise en place de Systèmes alimentaires capables d'assurer une Nutrition améliorée* " <sup>8</sup> en abordant la question de manière transversale.

14. Il est attendu des Directives volontaires qu'elles fournissent des conseils pour aider les pays à opérationnaliser les recommandations de la deuxième Conférence internationale sur la Nutrition (CIN2) dans le cadre de la Décennie d'action pour la Nutrition (2016-2025) et du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

15. Une attention particulière sera accordée à l'identification des politiques et des interventions qui contribuent à la réalisation des six objectifs mondiaux en matière de Nutrition (2025) approuvés par l'Assemblée mondiale de la Santé en 2012 et des objectifs non liés aux maladies transmissibles.

### III. Contexte et raison-d'être

16. En 2016, 815 millions de personnes sont encore sous-alimentées, 155 millions d'enfants de moins de cinq ans souffrent d'un retard de croissance et 52 millions souffrent de sous-développement physique et de rachitisme. En outre, le surpoids et l'obésité augmentent rapidement et affectent tous les pays. L'obésité dans le monde a plus que doublé depuis 1980, avec un nombre incroyable de 1,9

---

<sup>6</sup> CSA. 2017. "Recommandations politiques sur la foresterie durable pour la sécurité alimentaire et la Nutrition". <http://www.fao.org/3/i8877EN/i8877en.pdf>

<sup>7</sup> Ibidem

<sup>8</sup> CSA 44 Rapport final, paragraphe 18.d - <http://www.fao.org/3/a-mv030e.pdf>

milliards d'adultes en surpoids, dont 600 millions sont obèses. L'obésité représente un facteur de risque clé en rapport avec l'augmentation des maladies non transmissibles liées à l'alimentation. On estime que 41 millions d'enfants de moins de cinq ans sont en surpoids, un quart vivant en Afrique et près de la moitié en Asie. Environ 2 milliards de personnes souffrent d'un certain type de carence en micronutriments. Les régimes alimentaires malsains sont maintenant l'un des principaux facteurs de risque de mort et d'invalidité dans le monde <sup>9</sup>.

17. Pour inverser cette tendance négative, il est essentiel d'adopter une approche holistique qui examine les causes multidimensionnelles de la malnutrition, y compris le manque d'accès stable à des régimes alimentaires sains, équilibrés, diversifiés et sûrs et à une eau potable saine, des pratiques de soins et d'alimentation des jeunes enfants qui sont inadaptées, le manque d'hygiène et d'assainissement, l'accès insuffisant aux services d'éducation et de santé, la faiblesse voire l'inexistence de revenus monétaires, les inégalités d'accès aux ressources et les opportunités économiques limitées. Une telle approche renforcerait la cohérence entre les politiques et programmes sectoriels d'un côté et la contribution des Systèmes alimentaires de l'autre, en gardant à l'esprit l'importance d'améliorer la durabilité économique, sociale et environnementale des Systèmes alimentaires.

18. *“Les Systèmes alimentaires rassemblent tous les éléments (environnement, personnes, intrants, processus, infrastructures, institutions, etc.) et les activités liées à la production, au traitement, à la distribution, à la préparation et à la consommation des aliments, y compris les résultats économiques et environnementaux”*<sup>10</sup>. En fait, ils sont façonnés et conditionnés par les personnes et les institutions, qui initient ou qui inhibent les changements dans les Systèmes alimentaires. Le HLPE a identifié trois grandes catégories de Systèmes alimentaires, à savoir les Systèmes alimentaires traditionnels, les Systèmes alimentaires mixtes et les Systèmes alimentaires modernes<sup>11</sup>.

19. Conformément au rapport du HLPE sur la Nutrition et les Systèmes alimentaires, trois éléments constitutifs des Systèmes alimentaires ont été identifiés pour servir de points d'entrée pour la Nutrition: les chaînes d'approvisionnement alimentaire, les environnements alimentaires et le comportement des consommateurs.

20. **Les chaînes d'approvisionnement alimentaire** englobent toutes les activités qui passent de la production à la consommation, y compris la production, le stockage, la distribution, la transformation, l'emballage, la vente au détail et la commercialisation. Les décisions prises par les acteurs à n'importe quel stade de la chaîne ont des implications sur les autres étapes. Les activités tout au long des chaînes d'approvisionnement alimentaire peuvent accroître la valeur nutritionnelle des aliments en augmentant

---

<sup>9</sup> FAO, FIDA, UNICEF, PAM et OMS. 2017. L'état de la Sécurité alimentaire et de la Nutrition dans le monde Renforcer la résilience pour la paix et la sécurité alimentaire. Rome, FAO. <http://www.fao.org/3/a-i7695e.pdf>

<sup>10</sup> HLPE. 2014. Pertes alimentaires et gaspillage dans le cadre des systèmes alimentaires durables. Un rapport du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la Nutrition du Comité de la sécurité alimentaire mondiale, Rome. <http://www.fao.org/3/a-i3901e.pdf>

<sup>11</sup> HLPE. 2017. Nutrition et Systèmes alimentaires: Un rapport du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la Nutrition du Comité de la sécurité alimentaire mondiale, Rome. <http://www.fao.org/3/a-i7846e.pdf/>

la disponibilité et l'accès aux macronutriments et aux micronutriments ou bien en réduisant les niveaux de substances associées aux maladies non transmissibles liées à l'alimentation. Les interventions tout au long des chaînes d'approvisionnement alimentaire peuvent améliorer la disponibilité, l'accessibilité et l'acceptabilité des aliments nutritifs.

21. **Les environnements alimentaires** comprennent les conditions physiques, économiques, politiques et socioculturelles qui façonnent les choix alimentaires et l'état nutritionnel des individus. C'est dans les environnements alimentaires que les consommateurs interagissent avec le système alimentaire pour prendre leurs décisions concernant l'acquisition, la préparation et la consommation de la nourriture. Ils sont constitués de points d'entrée alimentaires, à savoir les espaces physiques où les aliments sont mis à disposition et accessibles ainsi que les infrastructures qui permettent l'accès à ces espaces; le caractère abordable et le prix des aliments; la publicité, le marketing et le positionnement des aliments; et la qualité et la sécurité des aliments ainsi que la marque et l'étiquetage. Les environnements alimentaires sont l'interface entre l'offre et la demande alimentaires, un espace de convergence où tous les acteurs impliqués dans les Systèmes alimentaires peuvent apporter des changements transformatifs pour permettre une plus grande disponibilité et accessibilité des aliments nutritifs et, au final, une consommation alimentaire plus saine.

22. **Le comportement des consommateurs** reflète les choix faits par les consommateurs quant à la nourriture à acheter, à conserver, à préparer et à consommer et quant à l'attribution de la nourriture au sein du ménage. Le comportement du consommateur est influencé par les préférences personnelles déterminées par le goût, la commodité, la connaissance de la nutrition, les valeurs, les traditions, la culture et les croyances. Cependant, le comportement des consommateurs est également façonné par les chaînes d'approvisionnement alimentaire et les environnements alimentaires existants, de sorte que les changements collectifs du comportement des consommateurs peuvent ouvrir la voie à des Systèmes alimentaires plus durables qui améliorent la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la santé.

23. Les différents facteurs de changement qui ont une incidence sur le fonctionnement des Systèmes alimentaires et sont influencés par leur capacité à fournir des régimes alimentaires sains et durables sont des éléments importants pour contextualiser les recommandations fournies dans les Directives. Ils pourraient également être pris en compte dans le processus de convergence des politiques. Les cinq principales catégories et les facteurs connexes identifiés dans le rapport du HLPE seront pris en compte, à savoir:

- biophysique et environnemental (ressources naturelles et services écosystémiques, changement climatique);
- innovation, technologie et infrastructure;
- politique et économique (leadership, mondialisation, investissement étranger, commerce, politiques alimentaires, régime foncier, prix et volatilité des aliments, conflits et crises humanitaires);

- socioculturel (culture, religion, rituels, traditions sociales et autonomisation des femmes);
- facteurs démographiques (croissance de la population, changements dans la répartition par âge, urbanisation, migration et déplacements forcés ).

L'impact de ces facteurs dépend du type de Systèmes alimentaires, des acteurs impliqués et des politiques et interventions conçues.

#### **IV. Champ d'application proposé des Directives volontaires sur les Systèmes alimentaires et la Nutrition**

24. La section ci-dessous décrit le champ d'application proposé pour les thématiques à aborder dans les Directives volontaires sur les Systèmes alimentaires et la Nutrition. Conformément au cadre conceptuel introduit dans le rapport du HLPE, les Directives volontaires utiliseront les trois éléments constitutifs des Systèmes alimentaires - chaînes d'approvisionnement alimentaire, environnements alimentaires et comportement des consommateurs - comme points d'entrée pour la transformation du système alimentaire vers la vision du CSA sur la Nutrition<sup>12</sup>.

25. Les Directives volontaires, pour chacun des trois éléments constitutifs des Systèmes alimentaires, examineront les différentes typologies de Systèmes alimentaires, telles que définies par le HLPE. Ceci sera fait en tenant compte des défis et des opportunités auxquels font face les Systèmes alimentaires spécifiques ainsi que les acteurs engagés, et la dynamique de pouvoir associée, ainsi que des analyses de genre multidimensionnelles, en vue d'aider les décideurs politiques dans la conception de politiques et d'interventions qui sont adaptés à un contexte donné.

26. Les recommandations devront s'appuyer sur les orientations connexes précédemment fournies dans d'autres Directives et recommandations du CSA et les compléter.

27. Un document de travail sera préparé pour présenter les références aux orientations internationales pertinentes qui existent déjà dans le domaine des Systèmes alimentaires et de la Nutrition, en accordant une attention particulière aux domaines thématiques abordés dans cette section. Cela soutiendra la préparation des Directives volontaires.

##### **a) Les chaînes d'approvisionnement alimentaire**

###### Systèmes de production

28. Les systèmes de production agricole et alimentaire ont une incidence sur la disponibilité, l'accessibilité et l'accessibilité de la nourriture, ainsi que sur la qualité et la diversité de l'alimentation.

---

<sup>12</sup> Les recommandations politiques qui seront élaborées dans le contexte du CSA prendront en considération l'ensemble des politiques et des options des programmes qui ont été recommandées dans le Cadre d'action de la CIN 2. <http://www.fao.org/3/a-mm215e.pdf>



#### Stockage et distribution

29. Le stockage et la distribution ont un impact sur les régimes alimentaires et la santé. Le manque d'installations appropriées est la cause de nombreuses contaminations, gaspillages et pertes de qualité des aliments, tandis qu'un stockage et une distribution appropriés contribuent à rendre les aliments nutritifs disponibles et accessibles à un plus grand nombre de consommateurs.

#### Traitement et emballage

30. Le traitement et l'emballage des aliments contribuent à prévenir les pertes et gaspillages en quantité et en qualité et à prolonger la durée de conservation, tout en influençant le degré auquel les nutriments et autres substances / agents entrent ou sortent de la chaîne d'approvisionnement.

#### Vente au détail et marchés

31. Les interactions dans le commerce de détail et les marchés façonnent les Systèmes alimentaires et l'environnement alimentaire dans lequel les consommateurs prennent des décisions d'achat, influençant le comportement des consommateurs et les habitudes de consommation alimentaire.

### **b) Environnements alimentaires**

#### Disponibilité et accès physique (proximité)

32. Les conditions climatiques, géographiques et saisonnières défavorables, en particulier avec la faible densité des points d'entrée des aliments ou l'accès limité aux aliments pour des régimes alimentaires sains, sont un facteur important augmentant le risque de malnutrition. En outre, le manque d'infrastructures appropriées, toutes les formes de conflits et de crises humanitaires, les migrations et les déplacements forcés peuvent limiter l'accès et la distribution d'aliments diversifiés, en particulier les produits frais et périssables, avec des conséquences négatives sur ce qui peut être acheté et consommé.

#### Accès économique (caractère abordable)

33. Pour plusieurs segments de la population, offrir une diversité adéquate d'aliments riches en nutriments représente un défi important.

#### Promotion, publicité et information

34. La promotion, la publicité et l'information ont une influence directe sur les préférences des consommateurs, le comportement d'achat, les habitudes de consommation et les connaissances nutritionnelles de la population.

#### Qualité et sécurité alimentaire

35. La qualité et la sécurité des aliments influencent la santé et les préférences des consommateurs.

### **c) Comportement du consommateur**

#### Education alimentaire et nutritionnelle

36. L'éducation et l'information sur l'alimentation et la Nutrition dans le contexte des Systèmes alimentaires visent à stimuler l'analyse critique et les compétences pratiques en vue d'encourager des choix alimentaires menant à des régimes alimentaires sains et durables.

#### Acceptabilité alimentaire

37. L'acceptabilité peut être influencée par la promotion d'aliments et de régimes spécifiques ainsi que par les préférences des consommateurs.

#### Normes sociales, valeurs et traditions

38. Le caractère abordable, la commodité et l'attrait des aliments sont influencés non seulement par la qualité et la commercialisation de la nourriture, mais aussi par les normes sociales et les valeurs culturelles associées à la nourriture.

### **V. Type d'instrument**

39. Les Directives volontaires seront volontaires et non contraignantes et devront être interprétées et appliquées conformément aux obligations existantes en vertu du droit national et international, et en tenant dûment compte des engagements volontaires pris en vertu des instruments régionaux et internationaux applicables. Ces Directives doivent être interprétées et appliquées conformément aux systèmes juridiques nationaux et à leurs institutions. Elles devront être approuvées par le CSA.

40. Les Directives volontaires complètent et soutiennent les initiatives nationales, régionales et internationales visant à lutter contre toutes les formes de malnutrition en garantissant que les régimes alimentaires nécessaires à une Nutrition optimale sont disponibles, abordables, acceptables et en quantité et qualité adéquates, basés sur une production durable et diversifiée. En particulier, les orientations du CSA devront s'appuyer sur les instruments existants adoptés sur ces sujets dans le cadre du système des Nations Unies et les intégrer.

### **VI. Utilisateurs prévus des Directives**

41. Les Directives volontaires s'adressent à toutes les parties prenantes impliquées dans la lutte contre la malnutrition sous toutes ses formes ou affectées par celle-ci. L'objectif principal est de fournir des instruments concrets pour renforcer la cohérence des politiques entre et à travers les politiques du secteur public au niveau national ainsi qu'entre les politiques publiques internationales et nationales. Elles devront donc avant tout s'adresser aux gouvernements à tous les niveaux pour aider à la conception des politiques publiques, bien qu'elles soient utilisées par tous les acteurs concernés dans les discussions politiques et les processus de mise en œuvre des politiques.

Ces parties prenantes sont:

- a) Les acteurs gouvernementaux, y compris les ministères concernés et les institutions nationales, sous-nationales et locales;
- b) Les organisations intergouvernementales et régionales, y compris les institutions spécialisées des Nations Unies;
- c) Les organisations de la société civile;
- d) Le Secteur privé;
- e) Les organismes de recherche et les universités
- f) Les agences de développement, y compris les institutions financières internationales;
- g) Les fondations philanthropiques.

## **VII. Proposition de processus, calendrier provisoire et estimation budgétaire**

42. Les Directives volontaires sur les Systèmes alimentaires et la Nutrition résulteront d'un processus consultatif inclusif ouvert à toutes les parties prenantes pertinentes et intéressées. Outre les États membres, une participation adéquate devra être garantie aux participants des agences et organes des Nations Unies ayant un mandat spécifique dans le domaine de la Sécurité alimentaire et de la Nutrition, à la société civile et aux organisations non gouvernementales, aux institutions internationales de recherche agricole, aux associations du secteur privé et aux fondations philanthropiques.

43. Le GTCNL du CSA sur la Nutrition fournira des orientations pour le processus de consultation qui sera facilité et mis en œuvre par le Secrétariat du CSA, qui est chargé de rédiger les différentes versions des directives, avec l'aide de l'Équipe de soutien technique sur la Nutrition. Des points d'information réguliers sur l'état du processus de consultation seront fournis au Bureau du CSA et au Groupe consultatif.

44. Les réunions du Groupe de travail à composition non limitée se tiendront régulièrement afin de fournir des contributions pour faire progresser la préparation des directives. Des Consultations régionales<sup>13</sup> sont prévues en vue d'obtenir des contributions, des commentaires et des suggestions sur la meilleure façon d'aligner les Directives sur les priorités et les besoins régionaux et nationaux. Des opportunités supplémentaires, comme des consultations électroniques et des appels à contributions écrites, seront proposées aux parties prenantes intéressées afin de leur permettre de contribuer à ce processus. Des événements intersessions pourraient être organisés afin d'informer le processus en cours de convergence des politiques du CSA.

45. Tout au long des différentes étapes du processus, les différentes versions des Directives seront rendues publiques, largement en amont de la décision, dans les six langues officielles des Nations Unies (anglais, français, espagnol, arabe, chinois et russe). L'interprétation dans ces langues sera assurée lors de la négociation de la version finale des Directives volontaires.

---

<sup>13</sup> Ce point dépend de la disponibilité d'un financement.

46. Des ressources financières et humaines adéquates devront être garanties à l'avance pour permettre le processus de convergence des politiques.

47. Le calendrier provisoire et le budget suivants sont proposés:

Tâche	Echéance
Approbation lors de la CSA 45 des Termes de référence pour les Directives volontaires sur les Systèmes alimentaires et la Nutrition	Octobre 2018
Réunion du GTCNL pour discuter des travaux préliminaires sur l'avant-projet	Février / Mars 2019
Réunion du GTCNL pour discuter de l'avant-projet	Mai - juin
Consultations multipartites régionales et consultations électroniques sur l'avant-projet	Juin-Octobre 2019
Point d'information sur l'état d'avancement du processus lors de la Plénière de la CSA 46	Octobre 2019
Réunion du GTCNL pour discuter de la 1ère version du projet	Décembre 2019
Négociation de la version finale	Mars / Juillet 2020
Directives soumises à la Plénière de la CSA 47 pour approbation	Octobre 2020

Budget prévisionnel (USD)

	Prévisionnel coûts 2019	Prévisionnel coûts 2020	<b>Total coûts Avec consultations régionales</b>	<b>Total coûts Sans consultations régionales</b>
Personnel du CSA et ressources techniques*	225 000	225 000	<b>450 000</b>	<b>450 000</b>
Traduction des documents de référence**	25 000	25 000	<b>50 000</b>	<b>50 000</b>
Traduction / interprétation lors du processus de négociation***	0	80 000	<b>80 000</b>	<b>80 000</b>

E-consultation ****	30 000	0	<b>30 000</b>	<b>30 000</b>
Eventuelles consultations multipartites régionales *****	500 000	0	<b>500 000</b>	<b>0</b>
<b><i>TOTAL</i></b>	<i>555 000</i>	<i>105 000</i>	<b><i>1 110 000</i></b>	<b><i>610 000</i></b>

\* Heures de travail du personnel (50% et 70% pour 2 agents respectivement);

\*\* Traduction d'un document d'environ 10 000 mots;

\*\*\* Interprétation de la négociation pendant une semaine;

\*\*\*\* 3 consultations via le Forum SAN/FSN;

\*\*\*\*\* Déplacements dans le cadre de cinq consultations régionales et interprétation